



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société MERCEDES-BENZ LEUDELANGE s.a., au nom et pour le compte de la société PONTS & CHAUSSEES, Service ATC**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une plateforme élévatrice pour personnes Marque RUTHMAN STEIGER, type T190.1 HV10, n° de construction 32920.

Bertrange, le 22 septembre 2021




Frank COLABIANCHI
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

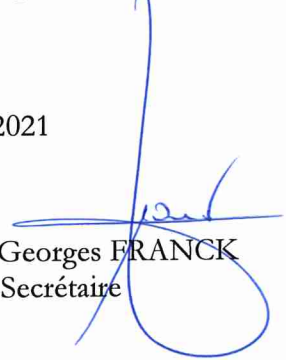
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 22 septembre 2021.



Bertrange, le 22 septembre 2021


Frank COLABIANCHI
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire